



# Les OIP en Wallonie

## Etat des lieux et objectifs

**3 décembre 2019**

Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement

# Cadre législatif wallon

AGW du 22 janvier 2015 relatif à la reconnaissance des OP, AOP et OIP :

- Sièges situés en Région Wallonne
- Zone d'activité
- Documents accompagnant la demande
- Respect des conditions du règlement OCM

# Cadre législatif wallon

AGW du 22 janvier 2015 relatif à la reconnaissance des OP, AOP et OIP :

- Extension des règles
- Contribution des non membres

AM du 28 septembre 2017

- Minimum 1 an
- Extension des règles - représentativité

# Cadre législatif wallon

## Autres secteurs

- Sucre
- Lait
- Fruits et Légumes

# Extension des règles

- A la demande de l'OIP,
- rendre obligatoires, pour une période limitée, certains accords, certaines décisions ou certaines pratiques concertées
- pour d'autres opérateurs opérant sur le territoire de la Région wallonne

# Contribution des non-membres

- En cas d'extension de règles
- Intérêt économique général
- Montant des frais réellement encourus

# Etat de la situation

2 OIP reconnues en Belgique :

- Belbeef
- ABV

Intérêt marqué par d'autres secteurs

# Les freins à la création d'OIP

- Manque d'expérience
- Bénéfices difficiles à mesurer/quantifier
- Réponse à une situation de crise
- Dérogation à la concurrence ?
- Impacts sur les pouvoirs de négociations dans la chaîne ?
- Pas de support financier



## Dans le futur ...

- PAC post-2020
- Règles de concurrence claires
- Echange de bonnes pratiques

**Merci pour votre attention !**